

Réf: Dossier 300799

Avis de constitution

SOCIETE « DOUZ-COM »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE AU MARCHE SAINT
JOSEPH DE FE-KESSE EN FACE DE L'EGLISE DES
ASSEMBLEES DE DIEU, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOUZ-COM »

Objet : Fournitures de bureau – Gestion de e-money(orange, MTN, MOOV money, wave) , cyber , livraison d'aliments aux institutions Etatique , livraison et vente d'articles

vestimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE AU MARCHE SAINT JOSEPH DE FE-KESSE EN FACE DE L'EGLISE DES ASSEMBLEES DE DIEU, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M SERY KOULAI AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03404 du 17/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21172/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

